

Montreuil, le 23 juin 2009
Monsieur Philippe Caila
Directeur général de l'AFPA
13, place du général de Gaulle
93108 Montreuil cedex

Objet : Ouverture de négociations sur la GPEC

Monsieur le Directeur général,

A plusieurs reprises au cours de ces dernières semaines, la CGT a formulé la demande que soient ouvertes de nouvelles négociations sur la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences). Nous tenons par le présent courrier à renouveler formellement cette demande.

Dans un texte rendu public en début d'année 2008, à la suite de l'échec des négociations menées en 2006 et 2007, nous écrivions : « *La CGT considère toujours que la négociation doit reprendre, loyalement, afin d'aboutir. C'est l'intérêt de l'AFPA comme celui du personnel* ». La suite des événements nous semble confirmer pleinement cette appréciation. Elle illustre l'impasse à laquelle l'absence d'accord ambitieux sur la GPEC est en train de mener l'AFPA.

Garanties pour les emplois, pour les rémunérations et pour la continuité du service, anticipation négociée et concertée des évolutions, garanties et engagements de l'AFPA pour une mobilité à l'initiative du salarié, reconnaissance des qualifications, moyens effectifs pour les évolutions de carrière, politique d'embauches et de résorption de la précarité : pour faire face à la situation présente comme à la situation future, les salariés ont besoin de sérieuses garanties collectives.

Les évolutions en matière de mode de financement de nos activités tant par l'Etat, par Pôle-emploi que par les Conseils régionaux, comme le projet (non finalisé et imposé unilatéralement) de la direction générale sur le métier de formateur montrent clairement qu'il y a aujourd'hui urgence que de telles garanties soient apportées.

Nous sommes convaincus que l'AFPA aurait tout à gagner. La négociation collective de telles garanties conditionne aussi le retour à une véritable politique nationale des ressources humaines pour l'AFPA. Au-delà, ce qui est en jeu, c'est la capacité de l'AFPA d'inscrire son avenir dans un développement durable de ses activités au service de ses usagers.

Nous vous demandons en conséquence d'ouvrir rapidement des négociations en vue d'un accord GPEC. Nous pensons que l'expérience des précédentes négociations doit servir pour créer les conditions de la réussite de ces négociations. Nous insistons sur l'importance qu'elles soient menées dans la clarté et dans la loyauté, en premier lieu en ce qui concerne l'information et le dialogue social autour des options stratégiques de la direction générale et de ses projections en matière économique et sociale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

Jacques COUDSI



Secrétaire général

Copies : Organisations syndicales CFDT, CGT-FO, SUD, CFE-CGC, CFTC de l'AFPA